



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 05/07/2017

Référence
2017_07_18

L'an 2017 et le 5 Juillet à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de Brest métropole sous la présidence de TALARMIN André, 1^{er} Vice-Président

Objet de la délibération
Élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest : avenant n°1 au marché avec SCE SAS

Présents : Mmes : ABIVEN Charlotte, BALCON Claudie, BELLEC Claude, BRUBAN Claudine, CHALINE Nathalie suppléante de FAYRET Thierry, GODEBERT Viviane, GUILLORE Alexandra, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, TANGUY Geneviève MM : CALVEZ Christian, CAP Dominique, GOULAOUIC Pascal, GROSJEAN Francis suppléant de CUILLANDRE François, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MASSON Alain, PELLICANO Fortuné, PICHON Ronan, PLUVINAGE Didier suppléant de STEPHAN Yves, RAMONE Louis, RIOUAL Bernard, TALARMIN André, TANGUY Bernard.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	27	31

Excusé(s) ayant donné procuration : MELLOUËT Roger à Mme TANGUY Geneviève, MOYSAN Daniel à M. LARS Roger, NEDELEC Yohann à M. RIOUAL Bernard, MOUNIER Gilles à M. TALARMIN André

Excusé(s) : Mmes : BONNARD LE FLOCH Frédérique, FORTIN Laurence, MALGORN Bernadette, MM : CUILLANDRE François FAYRET Thierry, GIBERGUES Bernard, GOURVIL Armel, LE GAC Didier, LE TYRANT Jean Claude, MOAL Gurvan, OGOR Pierre, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMAIN Roger.

Date de la convocation
27/06/2017

Assistaient en outre à la réunion : Mmes : DEMANGEON Luce, DUMAS Catherine, LOURDEAU Nadège, LE BARS Mickaèle, RIOU Maëna VERDIER Marie MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, POTARD Saïg.

Date d'affichage
27/06/2017

A été nommé(e) secrétaire : M. TANGUY Bernard

Vote
A l'unanimité
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Objet de la délibération :
Élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest : avenant n°1 au marché avec SCE SAS

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a conclu un marché de services en procédure adaptée avec la société SCE SAS, ayant pour objet l'élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest. Il a été notifié le 15 avril 2015 avec comme délai d'exécution le 15 août 2017.

Le montant initial du marché est de :
– Taux de TVA : 20 %

- Montant HT :53 120, 00 €
- Montant TTC :63 744, 00 €

Une prolongation du délai d'exécution s'avère nécessaire.

Il est proposé de passer un avenant n°1 au marché précité afin de prendre en compte :

- la prolongation du marché pour une durée de 16 mois supplémentaires soit jusqu'au 15 décembre 2018
- cet avenant n'implique aucune incidence financière sur le marché.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Président à signer l'avenant à intervenir avec le titulaire.

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, les membres du Comité syndical approuvent les dispositions qui précèdent et autorisent le Président à signer l'avenant à intervenir avec le titulaire.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 5 juillet 2017

François CUILLANDRE,

Président